

Tribune publiée dans le bulletin d'information municipale n°1 de NOVEMBRE / Décembre 2022.

Des vérités à connaître

Nous votons la plupart des délibérations quand elles s'inscrivent dans l'intérêt général. Ce qui n'empêche par notre maire de qualifier notre groupe, en conseil municipal, d'« entreprise de destruction ». Des termes excessifs qui ne sauraient faire oublier quelques vérités.

OUI, si le projet de centre aquatique voit le jour, il laissera un important reste à charge financier pour notre commune (reconversion de l'actuelle piscine, travaux de voirie ...). A combien ces surcoûts s'élèveront-ils pour les pétruvien ? Aucune réponse.

OUI, depuis bientôt deux ans, nous alertons sur les risques menaçant notre bureau de Poste à Saint-Pierre-sur-Dives. Et tandis que la majorité continue de nier ce risque, voici que l'on apprend la prochaine fermeture un jour par semaine de notre Poste pétruvienne !

OUI, notre commune connaît depuis plusieurs mois une hémorragie de personnel sans précédent avec les départs successifs d'agents à tous les niveaux. Le nombre de ces départs interroge et entraîne des dépenses supplémentaires.

La liste est longue. Nous demandons à être associés aux travaux de la majorité. Mais la plupart des commissions où nous siégeons ne sont plus (ou très rarement) convoquées. Ne serait-il pas plus que temps de pouvoir enfin travailler ensemble, tous unis pour l'avenir de notre territoire ?

*Retrouvez-nous sur Facebook @**saintpierreauge2020** et sur notre site Internet **www.saintpierreauge.com**.*